



Extrait du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire et annuelle des membres de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 26 et 28 septembre 2024 au Centre des congrès de Québec.

RÉSOLUTION AEA 2024-09-28/23
Économie de nos communautés; bâtir une
seule porte d'entrée pour les entrepreneurs

CONSIDÉRANT QUE les MRC et leurs services de développement économique locaux assument depuis 2015 la responsabilité du développement économique local sur leur territoire et que le ministre de l'Économie et de l'Innovation a confirmé cette responsabilité aux MRC par la création du réseau « Accès entreprise Québec »;

CONSIDÉRANT QUE les services de développement économique des MRC sont les instances incontournables pour regrouper les intervenants locaux, afin de soutenir le développement de l'entrepreneuriat et offrir les services d'accompagnement et de soutien auprès des entreprises existantes et en émergence de leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE la livraison des programmes gouvernementaux doit s'appuyer sur les instances avec lesquelles les entrepreneurs souhaitent travailler, mais également simplifier et faciliter la recherche des mesures de soutien économique qui sont déployées;

CONSIDÉRANT QUE le ministre des Finances a lancé un processus d'optimisation des dépenses gouvernementales étant donné l'important déficit auquel il est confronté et que la révision de l'aide fiscale aux entreprises y figure;

CONSIDÉRANT QUE la FQM et la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) sont d'accord avec cette démarche puisque trop d'initiatives différentes sont mises en place et financées par le gouvernement, se positionnant trop souvent en concurrence avec des services d'accompagnement aux entrepreneurs déjà présents dans différentes communautés, s'éloignant ainsi de l'efficacité et des objectifs poursuivis;

CONSIDÉRANT QUE selon un sondage mené à l'été 2024 par la FCEI, 76 % des PME sondées jugent utile que les MRC et leurs organismes délégataires en matière de services de développement économique soient le point d'accès des services de première ligne;

Sur proposition dûment fait et appuyée, il est résolu :

- D'ADOPTER le document d'orientation commun FQM-FCEI *Économie de nos communautés; bâtir une seule porte d'entrée pour les entrepreneurs* qui se veut une proposition au gouvernement du Québec pour une véritable optimisation de son action économique avec pour fondement une meilleure synergie de l'écosystème et l'exploitation du plein potentiel de la « première ligne » que sont des services locaux de développement des MRC ou de leur organisme délégataire.

Adoptée à l'unanimité



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

CERTIFICATION

Je soussigné, Sylvain Lepage, directeur général et secrétaire de la Fédération québécoise des municipalités, certifie que ce qui précède est une copie conforme de la résolution dûment adoptée lors de l'assemblée extraordinaire et annuelle des membres tenue les 26 et 28 septembre 2024 et que cette résolution n'a pas été modifiée ou révoquée et qu'elle est toujours en vigueur.

Signé à Québec en date du 10 octobre 2024.

M^e Sylvain Lepage
Directeur général et secrétaire